

6838/18

(OR. en)

PRESSE 12
PR CO 12

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3602^e session du Conseil

Affaires étrangères

Questions relatives à la défense

Bruxelles, le 6 mars 2018

Présidente **Federica Mogherini**
Haute représentante de l'Union pour les affaires
étrangères et la politique de sécurité

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Sécurité et défense	3
Coopération UE-OTAN	3
Coopération structurée permanente (CSP).....	4
Missions de formation.....	4

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

– Catalogue des forces 2017	5
– Modification des spécifications d'exercice pour l'exercice militaire MILEX 18.....	5

MARCHÉ INTÉRIEUR

– Véhicules à moteur - prescriptions techniques en matière d'homologation.....	5
--	---

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
 • Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
 • Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Sécurité et défense

Les ministres de la défense de l'UE ont procédé à un échange de vues sur les aspects plus généraux de la coopération en matière de sécurité et de défense, notamment la cohérence entre les initiatives en cours de l'UE en matière de défense. Le débat a porté sur des questions telles que le Fonds européen de la défense et les travaux actuellement menés pour adopter le règlement établissant le programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense.

Par ailleurs, les ministres ont souligné l'importance que revêt la mobilité militaire en tant que priorité de premier plan pour une coopération plus étroite entre les États membres de l'UE ainsi qu'entre l'UE et l'OTAN. La nécessité de disposer de ressources et d'instruments financiers adéquats pour atteindre le nouveau niveau d'ambition de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense a également été mentionnée. À cet égard, la haute représentante a présenté aux ministres son initiative concernant une proposition de facilité européenne pour la paix ne relevant pas du budget de l'UE, sur laquelle les travaux préparatoires se poursuivront au cours des mois à venir.

[Coopération de l'UE en matière de sécurité et de défense \(informations générales\)](#)

Coopération UE-OTAN

Les ministres de la défense ont débattu de la coopération entre l'UE et l'OTAN avec la secrétaire générale déléguée de l'OTAN, Rose Gottemoeller. Ils ont insisté sur l'importance des travaux que l'UE mène actuellement avec l'OTAN sur soixante-quatorze propositions dans sept domaines différents et qui ont rapproché comme jamais auparavant les deux organisations. Les ministres ont souligné qu'il était nécessaire de s'attacher à la mise en œuvre afin d'obtenir de nouveaux résultats concrets. Ils ont attiré l'attention sur la coopération dans des domaines tels que la résilience, la cybersécurité et la lutte contre les menaces hybrides et ont mis l'accent sur la mobilité militaire en particulier.

Par ailleurs, les ministres ont fait observer qu'une coopération européenne renforcée en matière de défense contribue à consolider le pilier européen au sein de l'OTAN, et que ces travaux sont menés en pleine complémentarité avec l'OTAN. Notant qu'il imprimera un nouvel élan politique à la coopération entre les deux organisations, les ministres ont salué l'accord intervenu entre le président du Conseil européen, le président de la Commission européenne et le secrétaire général de l'OTAN afin de commencer à œuvrer à l'élaboration d'une nouvelle déclaration, qui pourrait être signée en marge du prochain sommet de l'OTAN prévu en juillet.

[Fiche d'information sur la coopération UE-OTAN \(SEAE\)](#)

Coopération structurée permanente (CSP)

Les ministres de la défense se sont réunis en "format CSP" pour la première fois. Cela signifie que, même si les ministres de tous les États membres étaient présents, seuls ceux qui représentaient les États membres participant à la CSP ont participé à l'adoption des actes juridiques. Aujourd'hui, ils ont adopté une décision établissant formellement la liste des projets à mettre sur pied dans le cadre de la CSP ainsi qu'une recommandation concernant une feuille de route pour la mise en œuvre de la CSP.

Au cours de leurs discussions, les ministres de la défense ont souligné qu'il importait de mettre en œuvre les projets au titre de la CSP et de poursuivre les travaux pour définir les processus et la gouvernance au cours des mois à venir.

[Le Conseil adopte une feuille de route pour la mise en œuvre de la coopération structurée permanente \(CSP\)](#)

Missions de formation

Au cours du déjeuner, les ministres de la défense ont passé en revue les missions et opérations PSDC de l'UE. Ils se sont concentrés sur les trois missions militaires de formation à mandat non exécutif déployées en République centrafricaine, au Mali et en Somalie.

Les ministres de la défense se sont félicités de la valeur ajoutée apportée par la capacité militaire de planification et de conduite (MPCC), qui est chargée de la planification et la conduite opérationnelles de ces trois missions depuis sa création il y a un an. Les ministres ont souligné qu'ils étaient déterminés à continuer de soutenir à la fois la MPCC et les équipes de formation sur le terrain en leur fournissant le personnel nécessaire.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Catalogue des forces 2017

Le Conseil a pris acte du catalogue des forces 2017. Il fait partie du mécanisme de développement des capacités de l'UE visant à définir les besoins militaires, à suivre et évaluer les progrès accomplis et à combler les lacunes.

Modification des spécifications d'exercice pour l'exercice militaire MILEX 18

Le Conseil a modifié les spécifications d'exercice (EXSPEC) pour l'exercice militaire de gestion de crise de l'UE pour 2018 (MILEX 18). Cet exercice annuel se déroulera cette année du 14 au 23 mars 2018. Il sera axé sur le processus de planification militaire en vue du déploiement de forces armées de l'UE.

[Coopération de l'UE en matière de sécurité et de défense](#)

MARCHÉ INTÉRIEUR

Véhicules à moteur - prescriptions techniques en matière d'homologation

Le Conseil a adopté une [décision](#) visant à soutenir des amendements à un certain nombre de règlements de l'accord de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) concernant l'adoption de prescriptions techniques uniformes applicables aux véhicules à roues, qui doivent être adaptées pour tenir compte du progrès technique.

Cette décision prévoit notamment d'appuyer une proposition de nouveau règlement technique mondial de l'ONU établissant des dispositions uniformes en ce qui concerne la sécurité des véhicules électriques.

La [CEE-ONU](#) élabore des prescriptions harmonisées ayant pour objet d'éliminer les entraves techniques au commerce des véhicules à moteur entre les parties contractantes à l'accord. L'UE est partie contractante à cet accord et vote au nom des États membres.